

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Nizole, 25 avril 1862

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 2 p. (294r, 295v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Nizole, 25 avril 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42015>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 avril 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Nizole](#)

Lieu de destination Belfort (Territoire de Belfort)

# Description

Résumé Sur un litige commercial, Godin envoie 275 F à Nizole en paiement de ses frais. Godin transmet à Nizole dix attestations de bon fonctionnement de la cuisinière établies par des établissements publics à soumettre au Bureau de bienfaisance de Belfort pour leur montrer qu'ils peuvent faire bon usage du fourneau qu'ils ont acquis. La liste des émetteurs des attestations est dressée sous la signature de la lettre.

Support La liste des émetteurs des attestations, dressée sous la signature de la lettre, n'est pas de la main de Godin.

## Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Appareils et matériels](#), [Procédure \(droit\)](#)

Lieux cités

- [Belfort \(Territoire de Belfort\)](#)
- [Donchery \(Ardennes\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Lisieux \(Calvados\)](#)
- [Lorient \(Morbihan\)](#)
- [Roscoff \(Finistère\)](#)
- [Thouars \(Deux-Sèvres\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

2114  
2921

Guise le 25 avril 1862

2921

Monsieur

je vous remets ci contre le 295.00  
sur le comptoir en règlement des frais  
que vous m'avez reçus.

ma lettre du 20 vous remettait la  
première attestation qui était de manière  
au sujet de la cause où objet du débat que  
j'ai à Belfort. je vous demandais votre interprétation  
officielle auprès des administrateurs de votre bureau  
de bienfaisance, pour le moment non à mon avis  
que les résultats qu'il ont obtenu de mon  
gouvernement sont satisfaisants. mais au moins  
a comprendre que cela a tenu à une circonstance  
telle indiquante à la construction du  
gouvernement, c'est la une question digne d'attention  
de laquelle la fonction dont les mesures sont  
conçues ne peut permettre aucun doute qu'elles  
donnent satisfaction. pour faire en faciliter l'assurance  
je ne puis m'empêcher de vous en faire de deux  
plus à bien vouloir bien soumettre les nouvelles  
attestations d'établissements publics, je n'aurai  
tous celles qui ont la caractéristique d'un usage prisé  
je regrette que celles de la ville de Belfort ne con-  
sistent pas encore parvenues si vous trouvez utile  
que je vous les envoie je le ferai autrement je  
vous tiendrai au cours des douze certificats qui me  
paraissent suffisants pour que leur résultat a  
cessé par le gouvernement dans d'autres conditions que  
celles où il a fonctionné.

je vous prie de me faire savoir à Belfort  
le 20 d'avril

11.62

je vous prie Monsieur de bien vouloir  
ne pas laisser ignorer les douze articles  
et de me faire le retour aussitôt  
que le barreau de l'espérance de votre ville  
en aura pris connaissance

mais je me permets bien sûr de me faire  
compter sur la toute réhabilitation de ma  
cousine dans l'esprit de ces 12 articles en faisant  
de mon côté ce qui sera nécessaire pour arriver  
aux indications contenues et si la Cousine  
fonctionnerait bien comme il faut pourtant  
je la transmettrai à leur connaissance

agrez je vous prie Monsieur mes parfaites  
civilités

Georges

list des articles envoyés

- 1<sup>o</sup> de l'Hospice de Troyes (édition 1861)
- 2<sup>o</sup> du Collège de Tivoli.
- 3<sup>o</sup> de l'Hospice de Béziers.
- 4<sup>o</sup> au Compt. de l'Etat.
- 5<sup>o</sup> de l'Hospice de Dompierre.
- 6<sup>o</sup> du Collège de l'Oratoire.
- 7<sup>o</sup> de l'Hospice de Tivoli.
- 8<sup>o</sup> de la Chambre de Commerce de Lille.
- 9<sup>o</sup> de l'Hospice de l'Oratoire de Lille.
- 10<sup>o</sup> de la Chambre de Commerce de Lille.
- 11<sup>o</sup> de l'Université de Namur.